

	1. Présider chaque année les cérémonies nationales de la mémoire de l'esclavage ?	2. Réaliser le mémorial national aux victimes de l'esclavage ?	3. Continuer à appliquer la loi du 21 mai 2001 reconnaissant l'esclavage comme crime contre l'humanité ?	4. Soutenir la recherche sur l'esclavage et ses héritages ?	5. Harmoniser la place de l'esclavage et des abolitions dans les programmes scolaires ?	6. Initier un musée national sur les 5 siècles d'histoire de la colonisation française ?	7. Agir pour l'égalité réelle outre-mer et dans l'Hexagone ?	8. Faire de la lutte contre le racisme et les discriminations une priorité ?	9. Travailler avec les autres pays à construire une mémoire partagée de l'esclavage ?	10. Mobiliser la France contre l'esclavage moderne, les traites, le travail des enfants ?
Nathalie Arthaud *	Cf. contribution "Capitalisme et esclavage"	Cf. contribution "Capitalisme et esclavage"	Cf. contribution "Capitalisme et esclavage"	Cf. contribution "Capitalisme et esclavage"	Cf. contribution "Capitalisme et esclavage"	Cf. contribution "Capitalisme et esclavage"	Cf. contribution "Capitalisme et esclavage"	Cf. contribution "Capitalisme et esclavage"	Cf. contribution "Capitalisme et esclavage"	Cf. contribution "Capitalisme et esclavage"
Nicolas Dupont Aignan	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
Anne Hidalgo	OUI <i>Anne Hidalgo, sera présente à la cérémonie du 10 mai 2022. Elle entend donner à ces cérémonies une dimension pleinement nationale, en mobilisant sur tout le territoire les préfetures et les collectivités en lien avec les services de l'Education nationale, de la Culture et des outre-mer.</i>	OUI La France doit disposer d'un mémorial national à la mesure de l'importance de cette tragédie.	OUI La loi du 21 mai 2001 a ouvert un chemin de vérité et de réparation dans lequel il faut s'inscrire pleinement.	OUI En donnant à la recherche française sur l'esclavage les moyens de rivaliser avec les meilleures équipes internationales. Et il faut aller plus loin, en donnant une portée normative à la loi Taubira pour condamner pénalement la négation ou l'apologie des horreurs de la longue nuit coloniale, et singulièrement la réduction en esclavage et la traite.	OUI Cette différence est à la fois absurde et scandaleuse. Nous nous assurerons que cela soit corrigé.	OUI Il faut un musée national des mémoires de la traite et de leurs abolitions, qui retrace toutes les faces et réalités du passé colonial de la France, en France hexagonale.	OUI En réactivant la grande loi-programme Egalité réelle qui sera relancée, notamment par ses contrats de convergence, en prenant en compte l'histoire, le régime institutionnel et les aspirations de chaque territoire.	OUI En consacrant le délit d'apologie de crimes contre l'humanité sur la base de la loi Taubira. En faisant produire à la Commission nationale consultative des droits de l'homme un rapport annuel sur la lutte contre les actes portant atteinte aux personnes d'ascendance africaine. En accompagnant les actions de lutte contre les discriminations. En créant une chaire universitaire consacrée à l'étude de l'histoire de l'esclavage.	OUI En donnant aux territoires d'outre-mer les moyens de s'inscrire librement dans leur environnement, de nouer des partenariats avec leurs voisins. En agissant avec tous les pays et peuples avec lesquels nous avons cette histoire commune, notamment Haïti, pour soutenir les chercheurs, les archivistes, les artistes, les écoles et les universités dans ce travail de réparation.	OUI En faisant de ce combat une priorité européenne. En interdisant la vente en Europe de produits issus de l'esclavage, du travail des enfants ou du travail forcé. En agissant au niveau international pour faire reculer ces phénomènes et pour soutenir celles et ceux qui s'y opposent.
Yannick Jadot	OUI <i>Yannick Jadot présidera ces deux cérémonies et poursuivra le long processus de réparation et de reconnaissance de cette histoire. Mettre en oeuvre une politique de réparation, en créant un comité de personnalités qualifiées chargées de déterminer le préjudice subi et d'examiner les conditions de réparation due au titre des crimes contre l'humanité que sont la traite négrière et l'esclavage.</i>	OUI Je souhaite que ce projet de mémorial national des victimes de l'esclavage au jardin des Tuileries voie le jour le plus vite possible. Nous mettrons tout en oeuvre pour ce faire, en coordination avec la mairie de Paris.	OUI En confiant l'élaboration des programmes scolaires à une Haute autorité préservée des pouvoirs de pouvoir, garantissant la pluralité et l'indépendance de ses membres, et s'appuyant sur la recherche française sur l'esclavage, la traite, leurs abolitions et leurs héritages En accroissant les moyens et le soutien de l'Etat à la Fondation pour la mémoire de l'esclavage afin de multiplier les outils pédagogiques et les activités éducatives. En étendant le concours national "La flamme de l'égalité".	OUI En développant des projets de recherche participatifs et citoyens, où les sciences humaines et sociales trouveront toute leur place. En diffusant la recherche dans la société, en renforçant le pilotage des organismes de recherche selon les principes de la science ouverte. En augmentant le budget de la recherche publique et en renforçant la part des crédits récurrents pour soutenir notamment le CIRESC.	OUI Il est indispensable de mettre un terme à cette différenciation incompréhensible. Tous les jeunes de l'enseignement général et professionnel devront bénéficier des mêmes programmes d'histoire qui contribue à créer un socle commun.	INCERTAIN Il est surprenant qu'il n'existe pas encore de musée de l'histoire de la colonisation en France, intégrant le passé esclavagiste. Un tel musée manque à l'appel et serait d'utilité publique et pédagogique, en particulier dans le climat de banalisation du racisme et de repli identitaire actuel.	OUI En sortant des politiques qui renvoient à un imaginaire colonial, grâce à la justice environnementale, la justice sociale et le pouvoir d'agir des habitants. En protégeant la biodiversité des outre-mer. En arrêtant les projets de la Montagne d'or et d'Espérance. En interdisant les projets d'exploitation minière. En renforçant les services publics. En réduisant les inégalités territoriales. En augmentant les moyens alloués aux territoires les plus affectés par la pauvreté. En valorisant le multilinguisme autour du créole et des autres langues ultramarines.	OUI En initiant un plan national de lutte contre le racisme et les discriminations sur le modèle de la lutte contre les violences faites aux femmes. En conditionnant pour les employeurs publics et privés les dotations et aides publiques à la signature de plans de lutte contre les discriminations. En mettant en place un Haut conseil de lutte contre les discriminations. En renforçant le rôle du Défenseur des droits. En luttant contre les contrôles au faciès et les violences policières et en lançant une conférence citoyenne de consensus sur le maintien de l'ordre dans les quartiers populaires et des personnes victimes de racisme.	OUI En renforçant l'engagement de la France avec l'UNESCO, les pays partenaires, institutions et organisations de la société civile qui souhaitent participer à la construction de cette mémoire mondiale et lutter contre le racisme.	OUI En renforçant les moyens de lutte contre l'esclavage moderne et la traite, dans le droit national comme dans le droit européen et international. En protégeant davantage les victimes et en améliorant leur accompagnement. En appuyant le travail extraordinaire réalisé par le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM).
Jean Lassalle	OUI <i>Jean Lassalle présidera ces cérémonies tous les ans, en les coorganisant avec des collectivités locales, en présence de toutes les générations, avec un accent particulier sur l'engagement des jeunes.</i>	OUI Un projet essentiel à la construction de mémoire et pour affirmer notre engagement auprès des nations touchées par ces crimes.	OUI Essentiel pour les nouvelles générations qui ne peuvent comprendre ces enjeux qu'à travers l'histoire et ses récits.	OUI Essentiel de continuer à financer les programmes de recherche afin d'apporter toujours un nouveau regard sur le passé et des vérités reconnues.	OUI Il est scandaleux qu'on puisse se permettre cette différence dans le traitement de l'histoire selon les besoins ou les lieux d'enseignement.	OUI Un projet important pour l'histoire, et qui porte reconnaissance de l'esclavage et des crimes contre l'humanité.	OUI En assurant aux outre-mer les mêmes mesures et la même considération. En soutenant aussi leur combat pour sauvegarder leur identité, leurs traditions.	OUI En commençant dès plus jeune âge et en s'appuyant sur la famille et l'école qui sont les premiers acteurs responsables de la transmission des valeurs.	OUI En développant une collaboration internationale indispensable, avec des actes exemplaires.	OUI En adaptant la législation en cas de besoin afin de rejoindre les autres pays dans ce combat.
Marine Le Pen	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
Emmanuel Macron	INCERTAIN <i>E Macron a présidé les cérémonies du mois de mai ou s'y est fait représenter. Après la création de la FME et la transformation du Mémorial ACTe en EPCC, il faut continuer à donner à cette mémoire singulière la place qui lui revient à travers les projets déjà entrepris (la Route des Abolitions, la maison de Schoelcher à Houilles, l'exploitation des registres des nouveaux livres de 1848 et après)</i>	OUI Cet engagement sera tenu. Mais il est nécessaire que ce mémorial soit à la hauteur des attentes, partagé par tous et en lien avec les monuments qui existent dans l'Hexagone et les Outre-mer.	OUI En outre, lors du vingtième anniversaire de cette loi historique, le 10 mai 2021, E Macron a tenu à présider la cérémonie de commémoration des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, car cette loi nous rappelle aussi que la République française est avant tout une idée portant un imaginaire qui s'enracine dans un désir farouche et inextinguible de liberté.	OUI Par la création de la FME qui est la marque de l'importance attachée à la recherche consacrée à la mémoire de l'esclavage et ses héritages. Plus largement, en accélérant le calendrier de la loi de programmation et en veillant à ce que les universités continuent de hisser notre pays dans les classements des établissements de recherche les plus innovants.	INCERTAIN Il revient au Conseil supérieur des programmes et aux experts du ministère de l'Éducation Nationale de décider des programmes scolaires pas au Président de la République. L'histoire de l'esclavage et des abolitions doit être mieux connue et comprise par la société française, sans céder aux extrémistes qui falsifient l'histoire des extrémistes en s'en prenant à l'héritage des Lumières et de la République.	INCERTAIN La priorité sera de réaliser le Mémorial des victimes de l'esclavage. Une réflexion sera également menée pour faire dialoguer les lieux de mémoire et de culture entre eux. Il conviendra d'être imaginatif, à l'image du travail entre la FME et le ministère de la culture, dans le cadre du bicentenaire de Napoléon.	OUI En protégeant et en libérant les Français, de l'Hexagone comme des Outre-mer, mais en faisant preuve de discernement et en déclinant de manière différenciée nos politiques publiques quand cela est nécessaire.	OUI En s'inspirant de Joséphine Baker, entrée au Panthéon le 30/11/2021. En s'appuyant sur la plate-forme « antidiscrimination.fr » et le numéro 3928. En faisant en sorte que chaque entreprise de plus de 5 000 salariés fasse l'objet d'un "testing" à l'embauche, dont les résultats seront rendus publics, et les entreprises coupables poursuivies	OUI En continuant à soutenir tous les travaux entrepris par la communauté internationale afin d'entretenir la mémoire de l'esclavage, notamment au sein de l'UNESCO, à travers le programme La Route de l'esclave. En s'assurant que la France prend toute sa part dans la coordination européenne et internationale sur la recherche.	OUI Au nom de l'universalité du combat en faveur des Droits de l'Homme. En s'appuyant sur « le devoir de vigilance des entreprises » pour pousser les multinationales à ne jamais financer, directement ou indirectement, des activités qui ne respectent pas les normes fondamentales. En étendant cet outil à toute l'Europe, grâce au groupe Renew du Parlement européen et à l'appui de la Commission.
Jean-Luc Mélenchon	INCERTAIN <i>JL Melenchon juge très importantes ces deux journées nationales. En souvenir de la 1ère abolition, le 4 février sera défini comme jour férié national en mémoire des victimes de l'esclavage et de leurs luttes, s'ajoutant aux journées de l'abolition de chaque territoire d'Outre-mer.</i>	INCERTAIN Déterminer au préalable si les conditions sont réunies pour poursuivre ce projet. Mais les mémoires ont leur importance. pour faire vivre la mémoire de l'esclavage mais surtout celle des luttes des esclaves pour son abolition.	OUI En agissant sur le développement de la recherche pluridisciplinaire, la formation des enseignants-es et le contenu des programmes et manuels scolaires. En intégrant une initiation au droit dans les programmes du collège et du lycée. En insistant sur la transmission de l'histoire des luttes contre l'esclavage.	OUI En augmentant drastiquement les moyens de la recherche publique française, en défendant l'indépendance des enseignants-chercheur-ses et un accès au temps long, garantis par un statut national et des financements pérennes.	OUI En incluant dans les programmes scolaires de l'hexagone, comme ceux des Outre-mer, l'histoire de la première abolition jusqu'à la forme moderne qui existe encore de nos jours et la nécessité de la combattre. En intégrant également dans les programmes nationaux l'enseignement de l'histoire des Outre-mer. En soutenant l'enseignement des langues et cultures d'Outre-mer.	OUI Pour faire progresser la connaissance contre la banalisation des discours racistes, pour faire comprendre comment en France, la créolisation est intimement liée à l'histoire de l'esclavage et de la colonisation, et comment elle est essentielle pour expliquer la société française actuelle.	OUI A court terme en adoptant un plan d'urgence sociale, en investissant pour l'eau, en développant les services publics, en luttant contre la déscolarisation et l'illettrisme, en garantissant la santé publique gratuite, en lançant un plan d'urgence pour la dépollution. A long terme en faisant des Outre-mer des avant-postes de la planification écologique, en créant des lycées professionnels dédiés à l'économie de la mer, en favorisant la production agricole locale, en réalisant une réforme agraire, en développant les transports collectifs. Sur le plan structurel, en ouvrant la discussion sur les statuts des collectivités, en renforçant les formations pour les magistrats non originaires qui prennent un poste dans les Outre-mer, en reprenant le dialogue en Nlle Calédonie, en encourageant la production artistique, en valorisant l'histoire, les langues et cultures des Outre-mer.	OUI En créant un Commissariat à l'égalité doté d'un Observatoire des discriminations et de pôles spécialisés au sein des services publics et des cours d'appel. En abrogeant la loi dite "contre le séparatisme". En instaurant le récépissé contre le contrôle au faciès. En renforçant la formation, le contrôle et la sanction des forces de l'ordre.	OUI En soutenant les différentes initiatives mises en place en ce sens par l'UNESCO tel que le projet de la "Route de l'Esclave" visant à renforcer les initiatives mémorielles et la recherche sur l'esclavage.	OUI En améliorant la protection des victimes d'esclavagisme moderne, d'abord par le renforcement de l'accès au soin, des pensions pour les retraités, du salaire minimum, ensuite en protégeant mieux les migrants et migrants. En renforçant l'inspection du travail et en luttant contre les réseaux de traite, par l'augmentation des moyens de la Police Judiciaire. En bâtissant une diplomatie intermondialiste centrée sur les besoins humains et environnementaux.
Valérie Pécresse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
Philippe Poutou	OUI <i>Bien que souhaitant la suppression du statut de président de la République, P. Poutou juge importantes les commémorations de la mémoire de l'esclavage. Il faut également mettre à jour l'espace public (noms de rues, de places, d'institutions publiques) en remplaçant les hommages à des personnalités favorisés la colonisation et l'esclavage ou en ayant profité par des figures de la lutte contre l'esclavagisme et le colonialisme.</i>	OUI Mais offrir un mémorial sans poser clairement la question des responsabilités et nommer les responsables de ces crimes nous semble donc insuffisant, voire largement hypocrite.	OUI En finançant la recherche sur l'esclavage et ses héritages, en reconstruisant une ambitieuse politique de recherche publique, en laissant la liberté aux chercheurs et chercheurs d'explorer leurs terrains dans l'optique qui leur convient.	OUI Oui sur la nécessité de financer davanatage la recherche sur l'esclavage et ses héritages. Mais refuse l'idée selon laquelle la recherche aurait pour objectif premier de ne pas « diviser la société ».	OUI Non pas tant pour imposer « la même histoire de France à tous les élèves », que parce que ces questions sont essentielles à la compréhension de notre histoire, en métropole tout autant que dans les TOM.	INCERTAIN La jeunesse nationale peut avoir de l'intérêt, mais il s'agit surtout d'intégrer dans les mémoires cette histoire trop souvent occultée, en intégrant également les formes modernes d'impérialisme de l'État et de nombre d'entreprises françaises.	OUI En reconnaissant d'abord en tant que tels des peuples et leur situation coloniale. En défendant le droit à l'autodétermination pour les peuples concernés, et la pleine souveraineté de leurs institutions démocratiques. En remboursant la dette « de dédommagement » payée par Haïti à l'Empire puis aux républiques. En reconnaissant l'intégrité territoriale des Comores, contre l'annexion à la France de Mayotte.	OUI En s'attaquant à tous les racismes, notamment la négrophobie et l'islamophobie, en reconnaissant leur nature de racisme d'État, en les combattant sans merci à tous les échelons institutionnels, notamment dans la justice et la police, mais agissant aussi pour le logement, l'accès au travail et aux droits, les services publics, notamment dans les quartiers populaires, et contre les inégalités en général, par la mise à bas du capitalisme.	OUI En soutenant les initiatives pour préserver le patrimoine à l'échelle internationale. En restituant les outils de mémoires et les œuvres d'art aux peuples à qui la France les a pillés. En s'appuyant systématiquement sur une co-élaboration laissant la prépondérance aux peuples des pays colonisés et pillés, à travers leurs propres organisations.	OUI En commençant par imposer la liberté de circulation et d'installation des migrants.es. En imposant aux grandes entreprises le respect d'un droit du travail largement renforcé à l'étranger. En nationalisant les plus importantes et en cessant de coopérer avec des régimes politiques favorisant sur leur soi diverses formes d'esclavage. La France n'a pas de « vocation » spécifique dans ces phénomènes d'esclavage moderne, mais elle porte une lourde responsabilité en la matière.
Fabien Roussel	OUI <i>Fabien Roussel sera présent à chaque journée nationale du 10 mai et du 23 mai. Il instaurera un jour férié national pour célébrer l'émancipation humaine et la liberté des peuples. Il veillera à ce que l'Etat soit systématiquement représenté lors des journées de l'abolition dans les outre-mer, et que ces journées soient effectivement fériées et chômées pour les travailleurs.</i>	OUI Le mémorial en hommage aux victimes de l'esclavage sera érigé. Y seront gravés les noms de famille des 200 000 personnes qui sont devenues définitivement libres en 1848 dans les « quatre vieilles colonies ».	OUI Par ailleurs, l'histoire des peuples d'Outre-Mer sera inscrite dans les programmes scolaires de la nation.	OUI Grâce au plan d'investissement dans l'ESR, le nombre de postes d'enseignants-chercheurs consacrés à l'esclavage et ses héritages sera augmenté. Des actions fortes et multiples seront engagées pour proposer des enseignements de qualité, des bourses de recherche, une politique mémorielle de proximité sans oublier de mobiliser les médias.	OUI Deux dimensions doivent être corrigées : mettre un terme à la dichotomie qui perdure entre les filières professionnelle et générale, et donner une plus grande place à l'histoire de l'esclavage dans l'Océan Indien.	INCERTAIN La jeunesse française aurait besoin d'une telle structure, qui serait également bénéfique aux relations entre la France et les anciens pays colonisés. Parallèlement, la politique mémorielle dans l'espace public pourrait être actualisée et complétée, afin d'associer à l'histoire des combats de la République celle des luttes pour sortir du colonialisme et tisser des relations de solidarité avec les peuples et nations alors dominés.	OUI En investissant dans l'école et en instaurant l'apprentissage bilingue à l'école élémentaire. En soutenant le développement industriel, la croissance agricole et l'autosuffisance alimentaire, les potentialités de la mer. En réussissant les transitions énergétique et numérique. Par le codéveloppement avec les pays voisins. En diminuant le coût de la vie. En rattrapant les retards en services publics. En adoptant un plan « emploi et formation ». En réalisant la continuité territoriale dans les transports aériens et maritimes. Pour mettre en oeuvre ces mesures, organiser une conférence dans chaque pays d'Outre-Mer.	OUI Mettre en oeuvre d'une politique éducative à l'école pour faire reculer les préjugés. Sanctionner sans faiblesse les propos et actes racistes et discriminatoires, en ayant une attention particulière sur internet. Ne plus tolérer les violences et les abus à caractère raciste dans la police.	OUI En soutenant les initiatives des collectivités territoriales, des associations, des artistes. En lançant un partenariat Union européenne – Union africaine (UE-UA) sur la recherche historique et la mémoire. En instituant un réseau numérique des archives des pays de l'UE qui ont pratiqué l'esclavage colonial. En abordant la question de la « dette de l'indépendance » de Haïti. En accroissant les bourses pour les étudiants et chercheurs des pays du Sud.	OUI En renforçant la prise en charge des mineurs non-accompagnés. En rendant effective l'application de la loi pour l'abolition de la prostitution. En augmentant les moyens de la MIPROF. En agissant au niveau de l'Union européenne pour améliorer la protection contre les nouvelles formes d'exploitation liées à l'utilisation des nouvelles technologies.
Eric Zemmour	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse

Synthèses établies par la FME sur la base des contributions des candidates et candidats qui peuvent être consultées en intégralité sur le site de la FME

*Nathalie Arthaud a répondu au questionnaire de la FME par un article publié dans l'hebdomadaire Lutte Ouvrière intitulé "Capitalisme et Esclavage"